

Montreuil, le 15 septembre 2016



## Action de grève et manifestation du 15 septembre 2016

# NOUS NE CÉDERONS PAS !

**Le premier semestre 2016 a été marqué par la lutte intense contre la Loi Travail.**

**Néanmoins, cet été, cette dernière a été adoptée de façon anti-démocratique, par l'utilisation du 49-3.**

**Les décrets d'application devraient être publiés d'ici la fin de l'année.**

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL a décidé d'appeler les salariés à agir ce jour afin d'exiger l'abrogation de la loi Travail, dont 70% de la population ne veut pas, et pour gagner de nouveaux droits pour tous les salariés.

Ils ont été plusieurs milliers sur le territoire à montrer aujourd'hui leur détermination à ne rien lâcher !

Les cheminots ont également prouvé par leur présence dans les cortèges leur volonté de se mobiliser, à l'appel de la CGT, contre cette loi régressive, ainsi que sur les sujets d'entreprise tels l'emploi, les salaires, le respect des métiers et les conditions de travail.

**Sur l'emploi**, la CGT ne se contentera pas de constats et n'acceptera pas la purge organisée par la direction du GPF. **Nous exigeons des actes et des réponses, c'est à dire des embauches au cadre permanent** pour couvrir la charge de travail nécessaire à un service public de qualité, en opposition à la politique d'abandon de lignes des Trains d'Equilibre des Territoires (TET), de matériel pas ou plus entretenus, de gares et guichets fermés, de trains supprimés...

**Sur les salaires et les pensions**, les cheminots sont victimes des choix de la Direction, qui détruit les solidarités, fragilise notre système de protection sociale et notre régime spécial de retraite. Des centaines de millions d'euros sont dépensés dans des opérations financières aventureuses ou dans le reversement de rémunérations aléatoires et distribuées individuellement suivant des critères décidés arbitrairement par une direction « hors sol ». Les cheminots actifs subissent pour la deuxième année consécutive le gel de leur salaire, les cheminots retraités en sont à 30 mois de gel des pensions. **La Fédération CGT des Cheminots exige l'ouverture immédiate de négociations salariales dans le GPF.**

**Sur les métiers**, dans le cadre de futures négociations de la CCN, la direction entend appliquer la polyvalence des cheminots pour gagner en flexibilité et en productivité.

Pour la direction du GPF, c'est le levier essentiel qu'elle entend actionner pour arriver à ses fins, puisque les cheminots fortement mobilisés au mois de juin dernier n'ont pas accepté la casse du RH0077.

Il existe un dictionnaire des filières qui peut être, certes amélioré mais qui doit être la base des négociations. **Les cheminots doivent être bien formés, qualifiés, répondant ainsi aux exigences du service public ferroviaire.**

La CGT reste déterminée à gagner l'amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots, dans une entreprise publique de service public digne du 21<sup>e</sup> siècle ! Elle appelle les cheminots à rester vigilants et mobilisés quant aux suites qu'il conviendra de donner aux sujets interprofessionnels et professionnels.

